



relatif à droits de succession en Israel

Par **Manfred TABAC**, le **18/01/2018** à **13:00**

Bonjour, je viens d'apprendre que mes grands parents ayant fait leur retour en Israel depuis plus de vingt ans sont décédés depuis deux ans pour l'un et un an pour l'autre. On ne m'avait pas prévenu.

Une cousine germaine me demande aujourd'hui, une signature et ma carte d'identité qui serait nécessaire pour accéder à une assurance vie dont les petits enfants seraient bénéficiaires; mais elle m'envoie un imprimé en hébreux et traduit par elle en Français adressé à sa mère et sur lequel je devrais mettre nom, n° carte d'identité et signature.

A ma demande de référence sur le notaire ou l'avocat qui demande cela, je n'obtiens aucune réponse. J'hésite de faire ce qu'on me demande sans plus de détails.

Peut-être pouvez-vous m'aider.

merci

Manfred Tabac